

# De la démarche de projet « Réalisation du chef-d'œuvre » en CAP et BAC PRO

## Suivi et évaluation en continu et en fin de cursus

Sources : vadémécum et textes officiels chef-d'œuvre

### Chef d'œuvre en CAP

BOEN n°4 du 23/01/2020 : [Arrêté du 28-11-2019](#)

BOEN n°8 du 20/02/2020 : [Circulaire du 14-02-2020](#)

### Chef d'œuvre en baccalauréat professionnel

BOEN n°41 du 29/10/2020 : [Arrêté du 20-10-2020](#)

BOEN n°41 du 29/10/2020 : [Circulaire du 22-10-2020](#)

**L'évaluation en continu du chef d'œuvre n'intervient qu'à la fin de chaque année scolaire du cycle terminal** : une seule note bilan est enregistrée dans le livret scolaire pour les élèves de CAP ou LSL Pro pour les élèves de Bac pro ou sur le livret de formation pour tous les apprentis, en fin de première et de terminale.

Le chef-d'œuvre étant pluridisciplinaire et mobilisant une approche transversale, **les professeurs d'enseignement professionnel et d'enseignement général impliqués fixent conjointement la note qu'ils reporteront sur le livret**. Cette note est définie sur la **base du suivi et de l'évaluation du projet menés tout au long des deux années**.

- Évaluation sommative en fin d'année scolaire, intégrant les enseignements généraux et professionnels mobilisés dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre, à partir des capacités et critères précisés dans la grille d'évaluation (fin de 1<sup>ère</sup> CAP ou 1<sup>ère</sup> Bac pro et Fin de terminale CAP ou Bac pro → 50%)
- Évaluation orale en CCF en fin de terminale → 50%

Si la réalisation du chef d'œuvre ne fait pas forcément l'objet d'une évaluation notée à chaque fin de semestre/trimestre, **une appréciation générale sur le bulletin à chaque fin de période est toutefois indispensable afin d'exprimer de façon régulière les progrès ou les difficultés de l'élève, l'apprenti, notamment pour :**

- **Valoriser** chaque élève/apprenti pour sa contribution personnelle et son action dans un cadre collectif
- **Évaluer la démarche et la réalisation** : autonomie, responsabilisation, appréhension de la complexité du monde professionnel, manifestation des compétences cibles par l'équipe pédagogique, visualisation de certaines interactions de concepts difficiles, collaboration à une œuvre commune, motivation, valorisation.

### Démarche pour élaborer les documents utiles au suivi et à l'évaluation du chef d'œuvre

On peut répertorier dans les textes officiels les axes d'évaluation que nous avons croisés avec les capacités visées par les 2 types d'évaluation pour un résultat exhaustif. La codification se répartira ainsi en **CC (contrôle continu ou évaluation tout au long du cycle) et CP (contrôle ponctuel en fin d'année de terminale correspondant à l'oral final)**.

Capacités	En CAP	En Bac pro
évaluées en contrôle continu (CC)	6 (codifiées CC1 à CC6)	8 (de CC1 à CC8)
évaluées à l'oral de fin de cursus (contrôle ponctuel CP)	4 (de CP1 à CP4)	6 (de CP1 à CP6)

*Certaines compétences sont communes aux deux diplômes.*

### Quelques définitions à partager

- **Capacités** : Activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissances
- **Compétence principale** : Ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une tâche ou une activité de travail
- **Descripteurs des compétences** : Inventaire précis de savoir-faire qui caractérise un niveau donné (action)
- **Critères d'évaluation** : Élément d'appréciation sur lequel on va pouvoir s'appuyer pour apprécier la valeur de l'action, des résultats ou de la méthode
- **Indicateurs** : observables, ils seront ajustés au niveau de classe et adaptés en fonction des chefs d'œuvre.

### Axes d'évaluation des compétences

- **Compétences professionnelles métier** : problématiser (CP5), réaliser (CC1), contrôler (CC8), rendre compte (CC7), s'auto critiquer (CP6), modifier (CC6), réajuster (CC6) et mettre à distance (CP2)
- **Compétences communes aux domaines généraux et professionnels** : mémoriser (CC1), comprendre (CP7), appliquer (CC1), analyser (CC8), évaluer (CC8), créer (CC5)
- **Compétences transversales** : s'informer (CC2), se documenter (CP3), organiser (CC3), planifier (CC3), communiquer (CP4)
- **Compétences sociales et relationnelles** : réflexion individuelle sur les travaux menés, les ressources mobilisées, les difficultés rencontrées (CC4)
- **Compétences de créativité, persévérance et capacité de motivation, voire de rebond, au long du projet (sociales ou soft skills)** : réflexion individuelle et collective pour élaborer une solution lors d'un problème rencontré (CC5).

## Capacités/Compétences à évaluer en continu tout au long de la démarche de projet

	<b>CAP</b>	<b>Bac pro</b>
<b>Appliquer - réaliser - mémoriser</b>	CC1 - Mobiliser des savoir-faire et des savoirs au service de la réalisation du chef-d'œuvre	CC1 - Mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du chef-d'œuvre
<b>S'informer</b>	CC2 - Mobiliser parallèlement les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements...)	CC2 - Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.)
<b>Organiser - planifier</b>	CC3 - S'organiser pour répartir la charge de travail induite par l'élaboration de son chef d'œuvre ( <i>si CO individuel</i> )	CC3 - Organiser et planifier son travail et tenir à jour l'état des avancées et des progrès réalisés
<b>Compétences sociales et relationnelles</b>		CC4 - S'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail
<b>Compétences de créativité, persévérance et capacité de motivation, voire de rebond, au long du projet</b>	CC5 - S'impliquer, prendre des responsabilités et des initiatives	CC5 - Prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet
<b>Modifier - réajuster</b>		CC6 - S'adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées
<b>Rendre compte</b>	CC7 - Restituer un bilan de l'état d'avancement du chef-d'œuvre	CC7 - Rendre compte de l'état d'avancement du chef-d'œuvre tout au long de sa réalisation
<b>Contrôler – analyser - évaluer</b>	CC8 - Situer sa part d'intervention dans la démarche ( <i>si CO collectif</i> )	CC8 - Analyser, évaluer son travail personnel

## Capacités/Compétences à évaluer en fin de cursus de formation (CP), lors de l'**oral de présentation du chef d'œuvre (CAP et Bac pro)**

<b>Communiquer</b>	CP1 - Relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre CP4 - S'adapter à ses interlocuteurs et à la situation
<b>Problématiser</b>	CP5 - Montrer en quoi la réalisation du chef-d'œuvre relève de la démarche de projet
<b>S'auto critiquer</b>	CP6 - Analyser les particularités et difficultés du travail en autonomie
<b>Mettre à distance</b>	CP2 - Apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée
<b>Se documenter</b>	CP3 - Faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre
<b>Comprendre</b>	CP7 - Transposer la démarche de projet adoptée

## Évaluation en contrôle continu CAP du chef d'œuvre

<b>Capacités</b>	<b>Compétences principales publiées sur l'arrêté (BO)</b>	<b>Descripteurs des compétences</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Capacité à mobiliser ses savoir-faire, ses savoirs et les ressources disponibles</b>	<b>CC1</b> - Mobiliser ses savoir-faire et ses savoirs au service de la réalisation du Chef-d'œuvre	<b>Applique</b> les techniques et utilise les savoirs nécessaires à la réalisation de son Chef-d'œuvre	Pertinence du choix des techniques et des savoirs	Les connaissances sont évoquées/listées, l'utilisation des techniques est démontrée et elles sont utilisées à bon escient.
	<b>CC2</b> - Mobiliser parallèlement les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements...)	<b>Repère</b> les outils, les gestes, les partenaires, les moyens et les équipements,... utiles à la réalisation du projet	Efficacité dans la mobilisation des ressources	Les ressources nécessaires sont recensées
<b>Capacité à s'engager et à organiser son travail</b>	<b>CC3 - Si CO individuel</b> : Organiser et planifier son travail	<b>Établit</b> des priorités, et <b>organise</b> son travail	Rationalité dans l'anticipation et rigueur de l'organisation	Anticipe les différentes étapes de son Chef-d'œuvre
	<b>CC3 - Si CO collectif</b> : Situer sa part d'intervention dans la démarche	<b>Repère</b> sa contribution personnelle au projet collectif	Conformité du travail personnel et pertinence de l'analyse réflexive	Liste ses tâches dans le Chef-d'œuvre
	<b>CC5</b> - S'impliquer, prendre des responsabilités et des initiatives	<b>Prend</b> des responsabilités et des initiatives	Responsabilisation et initiatives	Nomme ses initiatives et argumente ses choix
<b>Capacité à analyser son travail, et à rendre compte du travail mené</b>	<b>CC7</b> - Restituer un bilan de l'état d'avancement du chef-d'œuvre	<b>Rend compte</b> de l'état d'avancement du projet	Efficacité du bilan et qualité de la restitution	Donne des informations régulières sur l'avancement du Chef-d'œuvre

## Évaluation en contrôle continu BAC PRO du chef d'œuvre (Chef-d'œuvre) avec une pondération proposée

Capacités	Compétences principales publiées sur l'arrêté (BO)	Descripteurs	Critères d'évaluation	Indicateurs
<b>Capacité à mobiliser ses compétences, connaissances et les ressources disponibles</b>  <b>40% de la note</b>	<b>CC1</b> - Mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du chef-d'œuvre	<b>Applique</b> les techniques et utilise les savoirs nécessaires à la réalisation de son chef d'œuvre	Pertinence du choix des techniques et des savoirs	Les connaissances sont évoquées/listées l'utilisation des techniques est démontrée et elles sont utilisées à bon escient
	<b>CC2</b> - Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.)	<b>Choisit</b> les outils, les techniques, les partenaires, les moyens et les équipements, ... utiles à la réalisation du projet	Efficacité dans la mobilisation des ressources	Les ressources nécessaires sont recensées
<b>Capacité à s'engager, à organiser son travail et à s'intégrer dans son environnement</b>  <b>30% de la note</b>	<b>CC3</b> - Organiser et planifier son travail et tenir à jour l'état des avancées et des progrès réalisés	<b>Établit</b> des priorités, organise et suit l'avancée de son travail de façon autonome	Rationalité dans l'anticipation et rigueur du suivi	Utilise des outils de suivi de projet, rédige des bilans-étapes
	<b>CC4</b> - S'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail	<b>Se situe</b> dans le collectif, interagit et s'adapte	Adaptabilité à l'environnement et/ou au collectif	Élabore une liste de répartition des tâches, fait référence au collectif
	<b>CC5</b> - Prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet	<b>Prend sa part</b> de responsabilités et prend des initiatives judicieuses.	Responsabilisation et initiatives	Liste et argumente les responsabilités et initiatives prises
<b>Capacité à analyser son travail, à s'adapter aux aléas et à rendre compte du travail mené</b>  <b>30% de la note</b>	<b>CC6</b> - S'adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées	<b>Fait face</b> aux situations complexes et est force de proposition pour surmonter les difficultés	Adaptabilité aux situations et pertinence des propositions	Les décisions prises sont justifiées et répondent aux problèmes rencontrés
	<b>CC7</b> - Rendre compte de l'état d'avancement du chef-d'œuvre tout au long de sa réalisation	<b>Suit</b> l'avancement du projet et rend compte régulièrement	Efficacité du suivi et qualité de la communication	Des comptes rendus réguliers sont adressés au responsable
	<b>CC8</b> - Analyser, évaluer son travail personnel	<b>Contrôle</b> la qualité de son travail et <b>porte un regard</b> critique sur sa contribution au projet	Conformité du travail personnel et pertinence de l'analyse réflexive	Fait des remarques argumentées sur son travail (positives et/ou négatives)